

# Les Cahiers *du patrimoine naturel*

## Le Pays chauvinois



RIVIÈRES

MARES, ÉTANCS et SABLÈRES

PELOUSES et VALLÉES SÈCHES

BOIS et BOCAGE

PLAINES AGRICOLES et PRAIRIES



# Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Rivières.....	4
Mares, étangs et sablières.....	5
Pelouses et vallées sèches.....	6
Bois et bocage.....	8
Plaines agricoles et prairies.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

**Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.**

**Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.**

**Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.**

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



# Présentation du Pays



S'étirant au centre est du département de la Vienne, le Pays chauvinois se caractérise par des étendues de cultures et de forêts entaillées par le cours de la rivière Vienne.

Principalement constitué de terres de brandes, le paysage chauvinois est façonné en partie par la rivière Vienne qui entaille le territoire du sud vers le nord, produisant une belle diversité d'habitats naturels : forêts alluviales et prairies humides sur les bords de la Vienne et de ses affluents, pelouses calcaires sur les flancs des vallées, creusées il y a quelques millions d'années par les flots d'une mer aujourd'hui disparue.

Le Chauvinois compte aussi par ses boisements. La seule véritable forêt est la forêt domaniale de Mareuil, à Chauvigny. Certains de ses hôtes sont parmi les espèces les plus rares du département.

Les milieux artificiels, enfin, sont aussi des habitats importants dès lors qu'ils retrouvent une physionomie quasi sauvage : sablières et grandes plaines agricoles en sont quelques illustrations.

## QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 31 300 ha  
Boisements : 15 % avec 4 795 ha  
Cultures : 79 % avec 25 045 ha  
Prairies : 2 % avec 526 ha

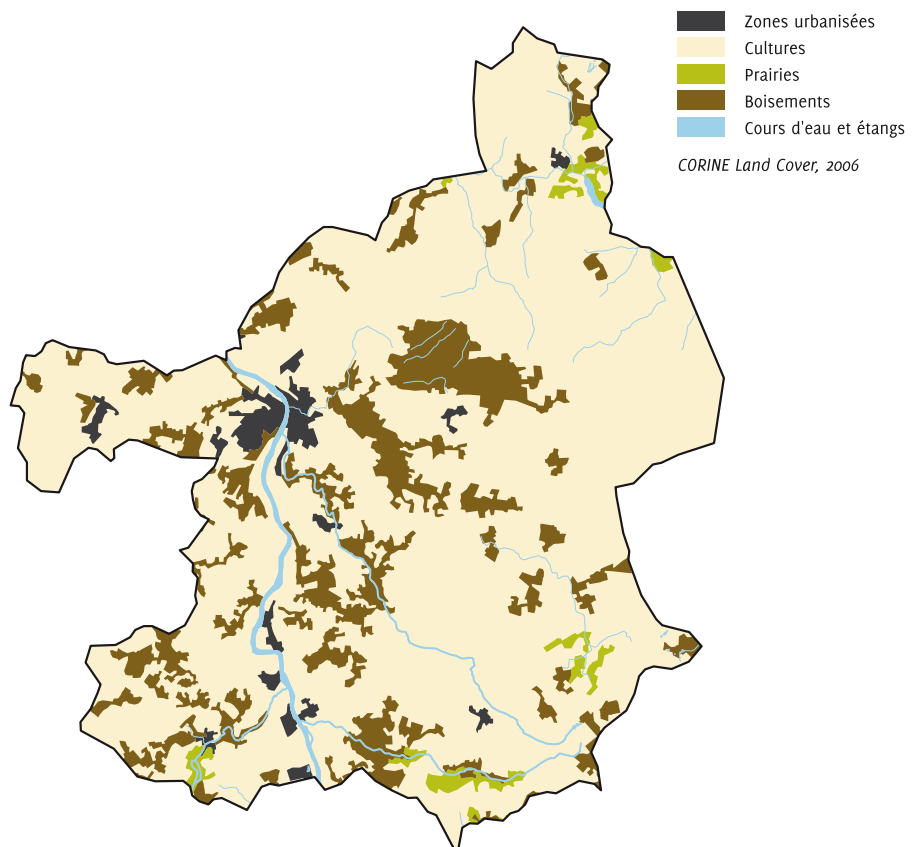
Habitants : 12 740 habitants en 2006  
Densité : environ 41 hab/km<sup>2</sup>

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

## Liste des 10 communes qui constituent le Pays

*Chapelle-Viviers*  
*Chauvigny*  
*Fleix*  
*Jardres*  
*La Puye*  
*Lauthiers*  
*Leignes-sur-Fontaine*  
*Paizay-le-Sec*  
*Sainte-Radégonde*  
*Valdivienne*

## Occupation des sols du Pays chauvinois





# Rivières



Bergeronnette des ruisseaux

Loutre d'Europe

## Le paysage du Chauvinois est façonné par la rivière Vienne et ses affluents, qui le traversent du sud vers le nord.

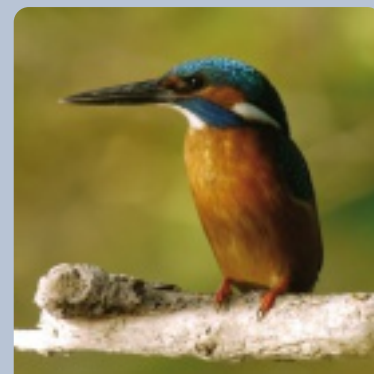
Ce réseau hydrographique est dominé par la Vienne. Le val de Vienne est drainé par le cours de ses affluents directs que sont la Dive, l'Aubineau, le Servon, le Talbat. Au nord, le chevelu de la vallée de l'Ozon complète cet ensemble. Le linéaire de ces cours d'eau représente environ 120 km. La multitude et la diversité des milieux humides ainsi générés offrent différents types d'habitats naturels et expliquent la présence de nombreuses espèces patrimoniales.

Quelques oiseaux remarquables fréquentent les rives de la Vienne et de ses affluents : la Bergeronnette des ruisseaux, le plus souvent au niveau des seuils de moulins et des ponts, ou encore le Martin-pêcheur d'Europe, qui passe furtivement, tel une flèche bleue. Les berges boisées des cours d'eau accueillent toute l'année la Bouscarle de Cetti, petite fauvette qui pourrait passer inaperçue si son chant éclatant ne trahissait sa présence. Au printemps, le Lorient d'Europe revient de migration et fait entendre son chant flûté. Il fréquente alors les forêts riveraines des cours d'eau, dites forêts alluviales, caractérisées par des espèces végétales des zones humides : Aulnes, Frênes et Saules pour les arbres, Narcisse jaune ou Julienne des Dames pour les plantes

basses. Cette végétation se retrouve sur les îles de la Vienne : île de la Noraie, îles des Dessous ou encore îles de Traineau. De plus, l'axe nord-sud de la Vienne est utilisé comme repère par les oiseaux lors des migrations. Oies, Grues cendrées ou Grands Cormorans suivent ainsi la rivière pour regagner leurs sites d'hivernage ou de reproduction.

Le fond des rivières, sableux ou vaseux, est quant à lui occupé par les larves de libellules dont certaines sont caractéristiques des eaux courantes : les Gomphe. Ainsi, le Gomphe de Graslin, le Gomphe semblable ou le Gomphe à crochets, peuvent être rencontrés, adultes, sur les rives de la Vienne et de ses affluents.

Quelques mammifères patrimoniaux ont aussi reconquis la Vienne. Si le Castor d'eurasie laisse derrière lui des troncs d'arbres rongés, traces évidentes de son passage, la Loutre d'Europe se fait beaucoup plus discrète. Il faut être un naturaliste averti pour déceler les épreintes (crottes) qu'elle dépose pour marquer son territoire.



### Martin-pêcheur d'Europe

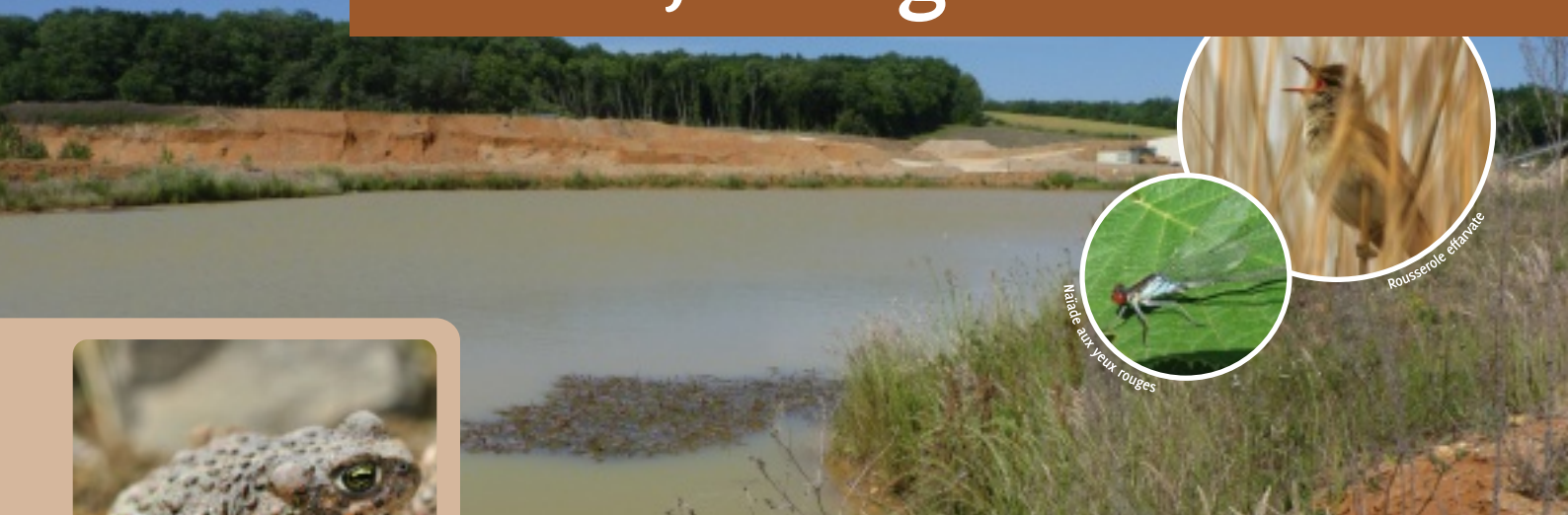
Le plumage bleu et orangé du Martin-pêcheur trahit ses origines tropicales. S'il s'annonce par un cri strident, on ne l'aperçoit le plus souvent qu'en vol rapide au ras de l'eau. Mais on peut aussi l'observer sur une branche, à l'affût des poissons qu'il attrape en plongeant totalement. C'est un oiseau sédentaire, caractéristique des rivières, où il recherche des berges abruptes pour creuser l'étroit terrier qui donne accès à son nid.



### Couleuvre vipérine

Cette petite couleuvre de 50 à 60 cm fréquente les milieux aquatiques tels que les mares, les étangs et les cours d'eau, ce qui lui a valu son nom d'« aspic d'eau ». Totalement inoffensive, elle est pourtant très souvent confondue avec la Vipère aspic, qui, elle, préfère les milieux secs. La Couleuvre vipérine se nourrit presque exclusivement de poissons et d'amphibiens qu'elle chasse à l'affût, sous l'eau ou sur les berges. Comme tous les reptiles, cette espèce est protégée par la loi française.

# Mares, étangs et sablières



**Crapaud calamite**

Reconnaissable à sa silhouette robuste et à son œil vert citron, le Crapaud calamite affectionne les habitats terrestres à végétation basse et ouverte, tels que les carrières, les vallées sèches et les pelouses calcicoles. En avril, pour s'accoupler, les adultes migrent vers des zones humides comme les prairies inondées, les queues d'étangs, les mares temporaires ou les zones de carrières inondées. Les mâles forment alors des chœurs que l'on peut entendre à plusieurs centaines de mètres. Cet anouère est inscrit sur la liste rouge des amphibiens menacés en Poitou-Charentes.



**Petit Gravelot**

Cet oiseau discret appartient à la famille des limicoles, petits échassiers aux longues pattes qui évoluent sur des sols gorgés d'eau tels que les vasières.

Malgré son attirance pour l'eau, le Petit Gravelot fréquente plutôt les terrains nus et caillouteux : carrières, berges et îlots sableux des cours d'eau. Migrateur, il est présent en France de mars à septembre. On le détecte souvent à l'oreille car il se fond très bien dans son milieu de vie.



**Les étangs, les mares ainsi que les anciennes sablières créés le long des rivières complètent la trame bleue dessinée par le réseau hydrographique du pays.**

Havres de paix pour bon nombre d'espèces, les zones humides sont parmi les milieux les plus menacés et celles du Pays chauvinois ne font pas exception. Le comblement intentionnel des mares ou l'absence d'entretien menant à leur fermeture naturelle progressive par les végétaux, nuisent à une faune et une flore dont le statut de conservation est déjà inquiétant.

Les 392 mares et 74 étangs du pays, sans oublier les quelques sablières devenues des plans d'eau, sont favorables à l'installation d'espèces adaptées à ces milieux. Parmi les oiseaux, le Petit Gravelot est sans doute une des espèces phares. Il utilise, comme territoire de nidification, les berges peu végétalisées des étangs ou des sablières. Les fronts de taille sableux, façonnés lors de l'exploitation des carrières, et les berges verticales sont propices à l'installation de colonies d'Hirondelles de rivage. Les roselières des étangs abritent le Bruant des roseaux en halte migratoire, et la Rousserolle effarvate, petite fauvette paludicole, vient s'y reproduire. Elles sont également un refuge de prédilection pour le Râle d'eau.

En ce qui concerne les invertébrés, les criquets des zones palustres sont ici re-

présentés par le Criquet des roseaux et le Criquet ensanglanté. Ces espèces, liées à la végétation des zones humides, souffrent de la disparition de leurs milieux de vie et sont ainsi classées déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Poitou-Charentes.

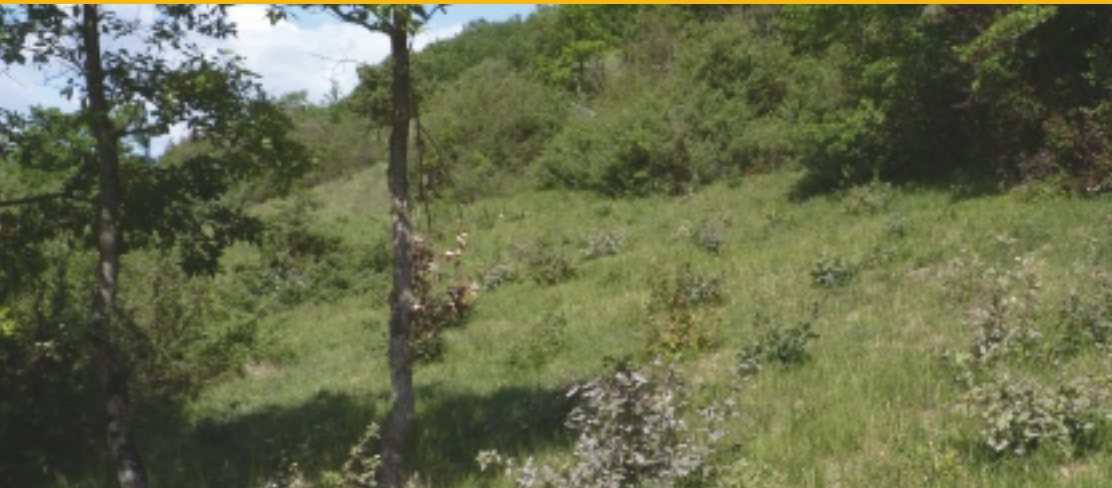
On rencontre aussi de nombreuses libellules dont les espèces se succèdent d'avril à octobre. Quelques-unes sont qualifiées d'espèces dites pionnières : elles sont les premières à s'installer sur les points d'eau nouvellement créés. La Libellule déprimée et l'Agrion élégant sont parmi les plus communes. La Naiade aux yeux rouges et l'Aeschna printanière sont quant à elles inscrites sur la liste rouge des Odonates menacés en Poitou-Charentes.

Les amphibiens (tritons, grenouilles, crapauds...), intimement liés à tous les types de milieux aquatiques, sont particulièrement bien représentés en Pays chauvinois. Le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite colonisent les sablières et le Triton alpestre se cache en forêt de Mareuil, seule station picto-charentaise connue de cette espèce rare.

Photographies : Bernard Liégeois (LPO Vienne), David Olivier (Vienne Nature), Yann Sellier (Vienne Nature), Johan Tillet (LPO Vienne), Nicolas Tranchant (Vienne Nature).



# Pelouses et vallées sèches



**Habitat typique des orchidées et des plantes d'origine méditerranéenne, les pelouses et vallées sèches sont particulièrement attractives pour les insectes butineurs.**

Les pelouses sèches sont des habitats naturels à végétation rase. L'abandon de ces sites, autrefois entretenus par le pâturage, peut conduire à l'évolution vers le stade forestier. Les pelouses peuvent être classées en différents groupes en fonction de la nature et de l'épaisseur du sol, du degré d'inclinaison et de l'orientation. Les principaux sites répertoriés sont situés sur les communes de Chauvigny (pelouses de Champ-Charreau) et de Valdivienne (coteau de Beau-Peu).

Les vallées sèches sont soit en prairies de fauche, souvent riches en plantes à fleurs, soit en zones totalement boisées. À l'occasion d'orages ou de pluies violentes, elles sont inondées très rapidement et canalisent le trop plein en formant temporairement un cours d'eau de surface. Le Chauvinois en compte une dizaine, principalement réparties à Chauvigny (les Petites Vallées, Vallée Moreau, la Vallée froide) et à Valdivienne (Vallée des Doussières, Vallée de Coupe-Gorge, etc.).

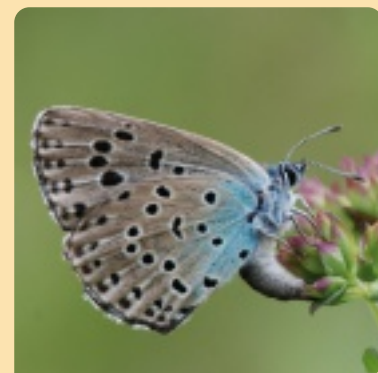
La végétation de ces pelouses sèches est adaptée à leur microclimat : manque d'eau et ensoleillement prononcé. On y trouve en particulier tout un panel d'orchidées, parmi lesquelles l'Ophrys jaune

n'est plus qu'un souvenir. Le Chauvinois a abrité la seule station départementale connue pour cette plante aux exigences méditerranéennes. L'espèce est aujourd'hui considérée comme disparue sur le site, conséquence directe du non entretien de la parcelle qui l'accueillait.

Cependant, sur les pentes calcaires décapées, subsistent l'Ophrys araignée, l'Ophrys mouche, l'Orchis pyramidal ou encore la Plantanthere à deux feuilles, d'autres espèces d'orchidées de nos régions.

D'autres végétaux patrimoniaux, comme notamment l'Inule des montagnes et le Lin sous-arbrisseau, occupent les coteaux arides des terrains calcaires. Le premier est localisé sur le coteau de Beau-Peu à Valdivienne alors que le second est plus régulièrement noté sur les pelouses qui encadrent la vallée de la Vienne.

Ces milieux abritent des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial, comme le Pipit rousseline, le Bruant zizi, le Bruant proyer et le Bruant jaune, que l'on rencontre aussi dans les friches et les plaines agricoles.



**Azuré du serpolet**

Espèce phare des pelouses et des friches sèches, l'Azuré du serpolet est le plus grand des « petits bleus ». Protégé dans toute l'Europe, ce papillon doit sa survie à la présence de l'Origan dont se nourrissent ses chenilles, ainsi qu'à des fourmis d'un genre particulier, qui terminent l'élevage de sa progéniture. En effet, arrivée au tiers de son développement, la chenille, devenue carnivore, est transportée par les fourmis et nourrie au sein de la fourmilière. Encore bien présent dans le département, cet Azuré peut s'observer sur les pelouses calcaires de la vallée de la Vienne.



**Pipit rousseline**

Grand cousin des bergeronnettes, le Pipit rousseline est de couleur sable assez uniforme. Migrateur, il est présent chez nous d'avril à octobre, au moment de la reproduction. C'est un oiseau typique des milieux steppiques, comme les pelouses sèches, mais on le trouve également sur les gravières et les sablières. Il pond ses 4 à 6 œufs à même le sol, dans une dépression ou dans un nid construit avec des broussailles.



### Barbitiste des Pyrénées

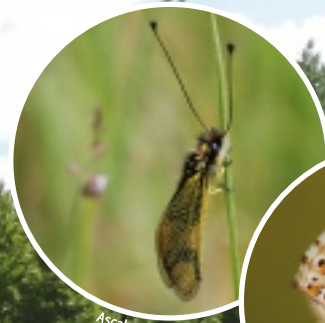
Le Barbitiste des Pyrénées est une sauterelle précoce : les adultes sont observables à partir de la mi-mai. Cette espèce est principalement méridionale et la Vienne constitue la limite nord-ouest de sa répartition connue en France. D'un vert tendre, elle est très discrète et ne se rencontre qu'au hasard d'une promenade nocturne sur les pelouses sèches qu'elle affectionne. Dépourvus d'aile, les adultes sont cantonnés à de très rares sites dans le département, dont une prairie sèche à Valdivienne.



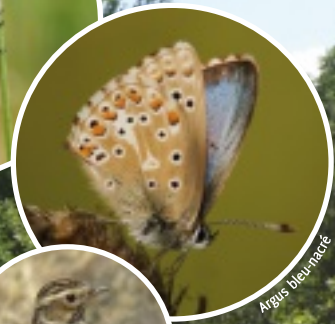
### Bruant jaune

En plumage nuptial, le mâle du Bruant jaune à la tête presque entièrement jaune vif, comme son ventre qui contraste avec les flancs brun-roux. Pour chanter, il se poste en hauteur sur une des haies qui entourent les pelouses, prairies et cultures. En hiver, il forme des groupes mixtes avec les autres bruants. Ensemble, ils recherchent alors leur nourriture au sol dans les chaumes.

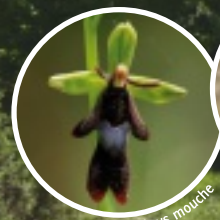
Photographies : Bernad Brouckle (LPO Vienne), Raphaël Bussière (LPO Vienne), Samuel Ducept (Vienne Nature).



Ascalaphe



Argus bleu-nacré



Ophrys mouche



Alouette lulu

L'Alouette lulu, plus petite que sa cousine des champs, apprécie des habitats divers et notamment les pelouses sèches bien ensoleillées.

Ces zones trop dégagées n'attirent pas les grands mammifères qui n'y trouvent pas où se réfugier. Ce sont les invertébrés qui y règnent en maîtres. On y compte quelques espèces parmi les plus rares.

Le sol poreux et fissuré, son inclinaison et son orientation, qui permettent de capter une grande partie de la lumière et de chaleur du soleil, sont très favorables aux insectes des milieux arides. Quelques espèces de criquets, typiques de ces milieux naturels, comme le Caloptène ochracé ou encore le Criquet des grouettes, sont très ponctuellement présentes. Il faut noter qu'une sauterelle, le Barbytiste des Pyrénées, atteint sa limite nord de répartition française dans notre département et plus précisément sur les coteaux qui encadrent la vallée de la Vienne.

Chez les papillons, les espèces dominantes sont celles dont les chenilles se nourrissent sur les plantes des milieux secs. Ainsi, on croise souvent l'Azuré du serpolet, accompagné, sur les sites en bon état de conservation, par l'Argus

bleu nacré et par quelques damiers, dont la Mélitée orangée. Encore une fois, les pelouses du Chauvinois se démarquent puisqu'elles représentent le point le plus au nord en France où l'on trouve l'Écaille saumon, un élégant papillon de nuit de couleur parme.

Parmi les autres invertébrés, citons les ascalaphes, étranges insectes, mi-papillon, mi-libellule, dont les larves vivent enfouies dans le sol. Ils se mêlent au vol des papillons dès le mois de mai et jusqu'à la fin juin.

La préservation des espèces adaptées à ces milieux ne peut perdurer que grâce à un entretien régulier des pelouses. Sans le pâturage qui les maintenait ouvertes, elles se boisent en quelques années et deviennent une forêt. L'intervention de l'Homme est donc primordiale.



# Bois et bocage



**Le Chauvinois est caractérisé par des zones bocagères entrecoupées de boisements. Cette mosaïque d'habitats est très favorable à la faune et la flore.**

L'interconnexion entre les forêts et les boisements crée un continuum naturel indispensable à la biodiversité. La majorité des boisements du Pays correspond à la forêt caducifoliée avec, par endroits, quelques boisements de résineux. Le bocage a particulièrement souffert des remembrements au point que le linéaire de haies a diminué de 34 % en 40 ans dans les terres de brandes.

Située à l'est de Chauvigny, la forêt de Mareuil constitue la plus grande surface boisée du Pays, avec plus de 630 ha. Son boisement mixte abrite bon nombre d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. On y trouve ainsi les 7 espèces de pics présentes dans la Vienne. Les vallées les plus froides sont le sanctuaire du Lis martagon, une plante montagnarde relictuelle dont le Chauvinois abrite une des plus fortes populations connues dans le département.

Les massifs forestiers sont propices aussi à la nidification de grands rapaces comme la Bondrée apivore, spécialisée dans la traque des nids d'hyménoptères. L'Autour des palombes, lui, chasse pigeons et tourterelles. Enfin, le Circaète Jean-le-Blanc se nourrit exclusivement de lézards et de serpents qu'il capture au sol.

Les pare-feu et les lisières sont le domaine de nombreuses espèces de papillons dont la très rare Bacchante, signalée, jusqu'à récemment, seulement sur la façade est du département. Quelques autres espèces s'accommodent des secteurs boisés et bocagers et notamment la Mélitée du mélampyre et les Thècles de l'orme et du prunier.

Les secteurs boisés sont également fréquentés par des mammifères dont la Martre des pins et l'Écureuil roux ainsi que des chauves-souris forestières comme la Barbastelle d'Europe. Les zones bocagères, qui offrent de nombreux refuges et forment des corridors de circulation, sont aussi très favorables aux amphibiens qui s'y installent une fois passée leur période de reproduction aquatique.

Les reptiles profitent également de cet habitat préservé. Ils y trouvent site de chasse et de thermorégulation pour prendre leur bain de soleil quotidien. On peut ainsi rencontrer le Lézard vert, la Vipère aspic ou la Couleuvre verte et jaune au détour d'une haie ou d'un bosquet.



## Pics

Des sept espèces de pics connues dans le Poitou-Charentes, toutes ont été observées dans le Pays chauvinois ! Pic épeiche et Pic vert sont les plus communs. Le Pic noir et le Pic mar affectionnent les vieux boisements tandis que le Pic épeichette, dont la taille n'excède pas celle d'un moineau, préfère les bords de cours d'eau. Le Pic cendré, très rare, et le Torcol fourmilier, très discret, sont les hôtes des vergers et des coupes forestières. On peut observer ces espèces toute l'année à l'exception du Torcol qui passe l'hiver en Afrique.

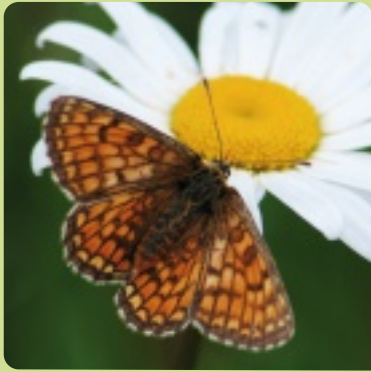


## Hérisson d'Europe

Le hérisson est le plus gros des insectivores de notre département. Les modifications des habitats ruraux et la banalisation des paysages ont provoqué une régression marquée de cette espèce, pourtant très souple dans ses exigences écologiques, et son rapprochement des zones urbaines et périurbaines. Il s'installe volontiers dans les jardins où son régime alimentaire le mène à consommer nombre d'invertébrés, lombrics, insectes, etc. Il est trop souvent victime des automobiles : c'est une véritable hécatombe qu'il nous est donné de voir chaque année !



# Plaines agricoles et prairies



## Mélitée des scabieuses

Considérée comme assez rare dans le département, la Mélitée des scabieuses est un petit damier qui fréquente les prairies fleuries moyennement humides à sèches. Les chenilles de ce papillon se développent en général sur les plantains et, dans leur jeune stade, vivent en communauté. Intimement liée aux prairies maigres (non enrichies en fumier ou autres engrais), l'espèce voit ses effectifs régresser. Le Pays chauvinois accueille encore de belles populations autour de la vallée de la Vienne, entre Civaux et Valdivienne.



## Vanneau huppé & Pluvier doré

Le Vanneau huppé et le Pluvier doré sont deux petits échassiers. Ils forment ensemble des bandes pouvant compter plusieurs milliers d'oiseaux, et s'étalent sur les semis et les prairies durant les mois d'hiver, fouillant le sol à la recherche de nourriture. Au moindre danger, tous les oiseaux s'envolent dans plusieurs directions pour dérouter les prédateurs. Le Pays chauvinois constitue une zone d'hivernage importante pour ces espèces.



**Le Pays chauvinois offre surtout un paysage de plaines agricoles. On y trouve à la fois de grandes étendues de cultures céréalières et des parcelles de prairies utilisées pour l'élevage bovin et ovin.**

Ces étendues attirent plusieurs espèces d'oiseaux ayant un intérêt patrimonial. Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin nichent au sol, principalement dans les cultures de blé et d'orge. C'est la disparition progressive des zones de landes et de friches au profit de l'agriculture intensive qui les a contraints à ce choix. Les grandes cultures accueillent également l'Œdicnème criard, qui cherche, pour nicher, des zones caillouteuses de type steppique où il se contente de déposer ses œufs dans une dépression du sol.

Les friches herbacées sont le refuge de l'Alouette des champs en période de reproduction. Les populations de cet oiseau connaissent un déclin de près de 30 % depuis 1989. Quant au Bruant ortolan, il a disparu du Pays alors qu'il s'y reproduisait, et ce, malgré les efforts de protection entrepris pour sauvegarder une petite population locale.

L'hiver venu, les plaines agricoles deviennent des sites d'alimentation et de rassemblement pour des groupes de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés. Présent de mars à juillet, le Courlis cendré, grand limicole au long bec recourbé, niche dans les secteurs de prairies mais il est rare.

Ces habitats sont également propices à plusieurs espèces d'insectes, notamment l'Azuré du serpolet, un des rares papillons protégés en Europe. Les bords de parcelles agricoles, et plus particulièrement les chemins pierreux, peuvent être occupés localement par quelques espèces de criquets comme le Caloptène ochracé, qui trouve ici un milieu de substitution aux pelouses arides dans lesquelles il évolue en temps normal.

La configuration particulière des prairies, souvent embroussaillées et sur des sols calcaires, convient à quelque espèces de reptiles comme la grande Couleuvre verte et jaune.




Dans les plaines, on trouve encore quelques plantes messicoles, c'est-à-dire « compagnes des moissons », comme par exemple le Pavot argémone, un coquelicot devenu rare en France, ou encore le Miroir-de-Vénus et la Nielle des blés. La disparition de ces plantes est le résultat d'une lutte acharnée menée à coup de pesticides dans les grandes cultures contre toutes les espèces « indésirables ».

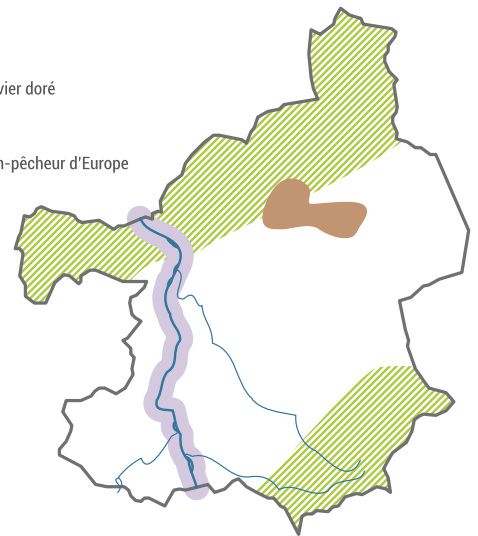
# Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

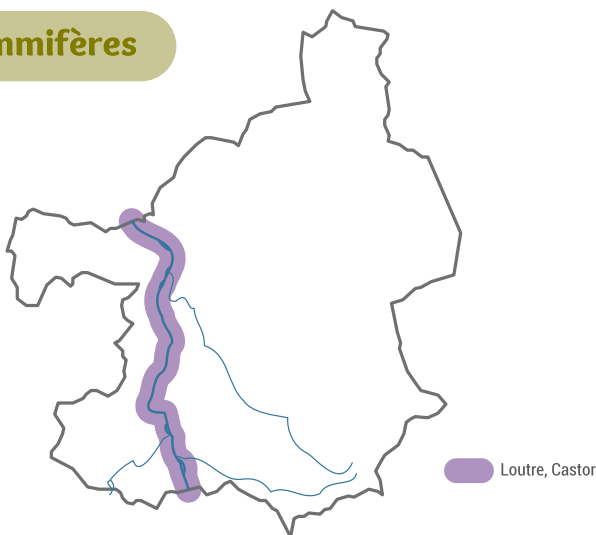
## Oiseaux

-  Vanneau huppé, Pluvier doré
-  Pics
-  Petit gravelot, Martin-pêcheur d'Europe



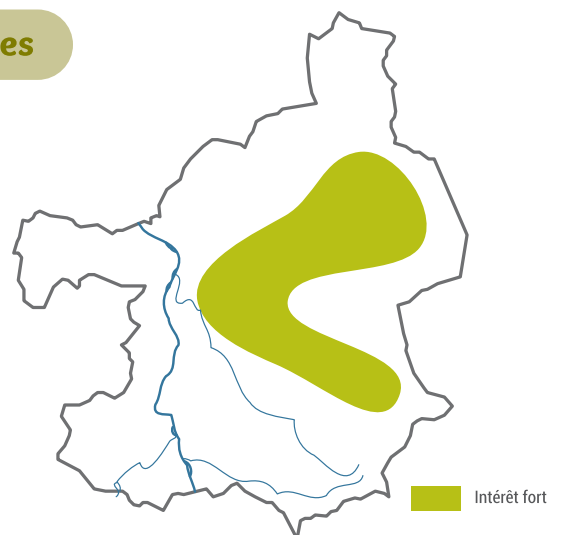
Les sablières implantées le long de la Vienne accueillent le Petit Gravelot pour sa reproduction. Les cours d'eau abritent le long de leurs berges le discret Martin-pêcheur d'Europe. La forêt de Mareuil et les bois environnants sont très propices aux pics puisqu'on y a observé les sept espèces que compte le département.

## Mammifères



Le cours de la Vienne qui traverse le Pays chauvinois abrite désormais le Castor de façon constante. L'espèce semble y trouver, grâce aux îles et à de nombreux tronçons de rivière encore sauvages, un ensemble d'habitats qui convient à ses exigences écologiques. La Loutre, quoique plus discrète, laisse toutefois des indices qui attestent de sa présence sur cette partie du cours moyen de la Vienne.

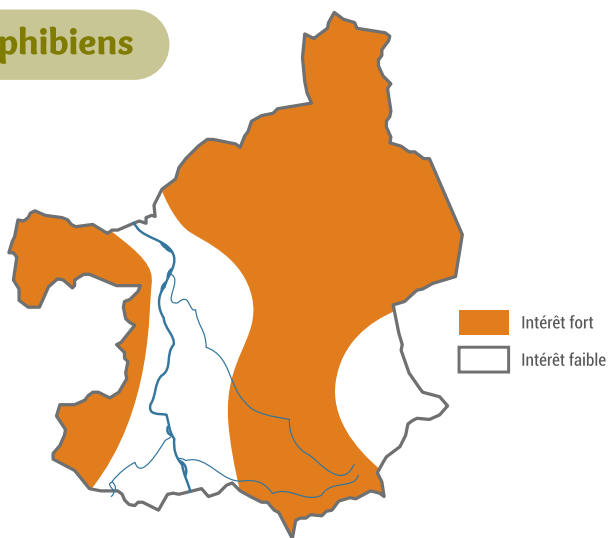
## Reptiles



La diversité des paysages (forêts, vallée alluviale, vallées sèches) offre aux reptiles des habitats favorables à leur cycle biologique. Sur les 12 espèces présentes dans le département, 8 ont été observées dans le pays. La Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles sont les espèces les plus communes. L'Orvet fragile et la Vipère aspic y sont rares. On compte également quelques observations de Cistude d'Europe, une tortue endémique, dans des mares ou des étangs sans que la présence d'une population ait pu être mise en évidence.

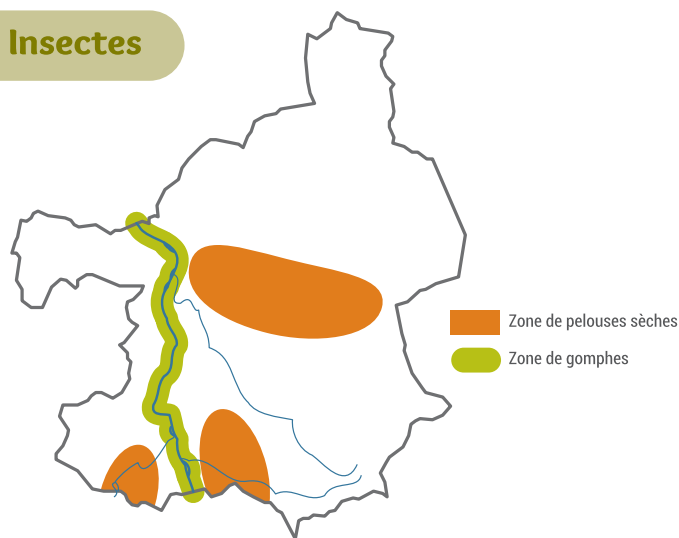


## Amphibiens



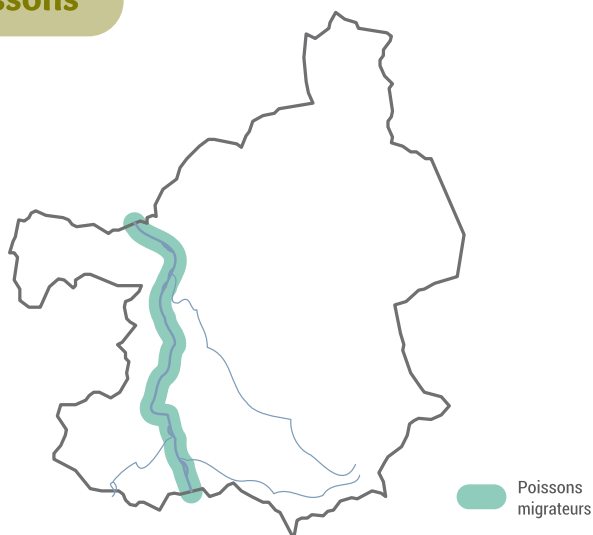
Les mares sont peu nombreuses au sein de la vallée de la Vienne mais leur densité est élevée au nord-est et sur la façade ouest du Pays. Leur répartition est assez homogène sur le reste du territoire. Milieux indispensables pour la reproduction des amphibiens, elles abritent 13 des 17 espèces connues dans le département, notamment le Triton alpestre, dont on trouve ici la seule station connue à ce jour en Poitou-Charentes. On peut également y observer le Triton de Blasius, fruit de l'hybridation entre le Triton crêté et le Triton marbré.

## Insectes



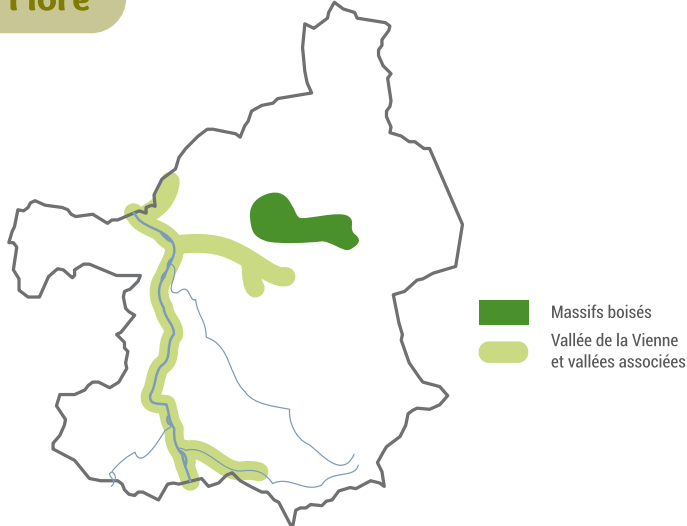
Les pelouses calcaires sèches sont les principales zones d'intérêt pour les insectes, notamment les papillons. Elles sont le dernier refuge d'espèces à haute valeur patrimoniale dont le Chauvinois constitue parfois l'unique station dans le département. Le cours de la Vienne, lui, est important pour le maintien des espèces de libellules qui apprécient les eaux courantes. On trouve dans ce secteur, 6 des 7 espèces de Gomphe présentes dans le département. La Cordulie à corps fin, protégée en Europe, y a également élu domicile.

## Poissons



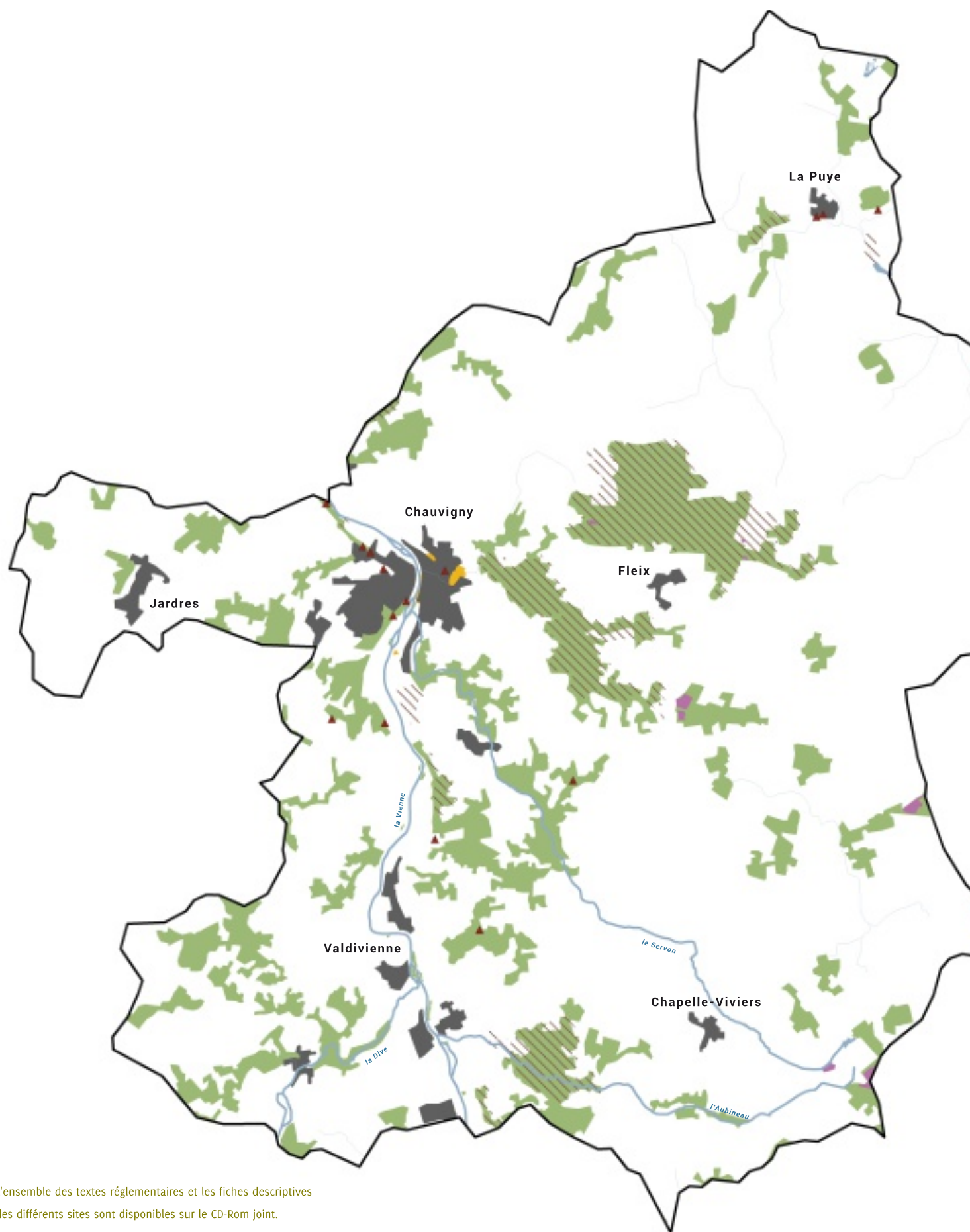
Si la Vienne n'est pas une rivière réputée pour les espèces de poissons amphihalines, c'est-à-dire migratrices, Aloses et Lamproie marine s'y reproduisent sur des zones localisées en aval du Chauvinois. L'installation de passes à poissons sur les barrages et les seuils jusque-là infranchissables, va probablement leur permettre d'étendre leur front de colonisation vers l'amont et l'on peut espérer que ces espèces emblématiques y trouvent d'autres secteurs favorables à la reproduction dans les années futures.

## Flore



La vallée de la Vienne et ses vallées affluentes offrent une diversité de milieux dont certains sont remarquables. Ainsi, les milieux relictuels que sont les îles et les forêts alluviales, permettent le maintien d'une flore spécialisée. Les vallées parfois encaissées présentent des coteaux boisés, des pelouses sèches calcicoles ou encore des falaises calcaires. Enfin, la forêt domaniale de Mareuil, qui constitue le massif forestier le plus important du Pays, tire sa richesse de ses nombreuses mares et de la variété de ses habitats forestiers.

# Enjeux sur le territoire



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.



Au total, 254 espèces patrimoniales ont été recensées dans le Pays chauvinois. La multiplicité des habitats naturels et la diversité des entités paysagères sont à l'origine de cette richesse écologique. Les espèces patrimoniales sont concentrées autour des zones humides (naturelles et artificielles) mais aussi sur les terrains plus secs, notamment les pelouses calcaires.

## Des menaces permanentes

Si le Pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1986 et 2002, 37 % des mares ont disparu dans le département de la Vienne (Poitou-Charentes Nature, 2003) ce qui réduit le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements ou des assecs qui mettent en péril la reproduction des poissons, en particulier le Brochet, qui ont besoin de périodes durables d'inondations.
- Ces 50 dernières années ont vu disparaître 34 % du linéaire de haies dans les terres de brandes. L'agrandissement des parcelles agricoles est en grande partie à l'origine de la disparition de ces habitats remarquables pour les oiseaux du bocage, mais aussi pour les reptiles et les amphibiens.
- La gestion des ouvrages hydrauliques nécessitant une régulation du débit des eaux (centrale nucléaire, seuils de moulins, barrages...) entraîne des hauteurs et des températures d'eau totalement artificielles, non compatibles avec les exigences des espèces aquatiques, dont la circulation est déjà entravée par les ouvrages eux-mêmes.

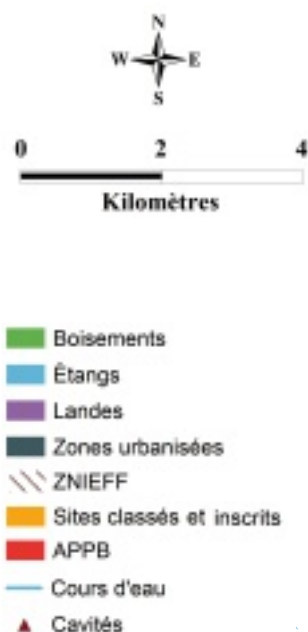
## Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

Le pays ne compte aucun site concerné par la politique européenne Natura 2000.

En revanche, on recense, sur la totalité du pays, onze Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) qui témoignent de la richesse du territoire. Dix ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2 sont répertoriées. Elles concernent principalement des secteurs propices aux oiseaux de plaine mais aussi des pelouses sèches et des bois mixtes.

### Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire :

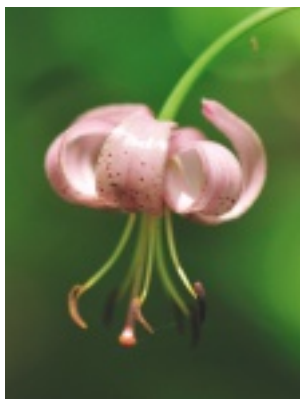
Pour assurer la préservation des sites dont la grande valeur paysagère est reconnue, deux d'entre eux ont été classés parmi les « monuments naturels et sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » : la Place des Châteaux et le cimetière de Saint-Pierre-l'Église à Chauvigny. La ville de Chauvigny (ville haute et ville basse) est également inscrite à l'inventaire des sites pittoresques.



# Espèces patrimoniales



Lézard vert



Lis martagon



Chevêche d'Athéna



Gomphe de Graslin

## Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays chauvinois a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation. La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées dans le Pays ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

### MAMMIFÈRES

**Castor d'Europe** *Castor fiber*, **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus*, **Loutre d'Europe** *Lutra lutra*, **Musaraigne aquatique** *Neomys fodiens*, **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus*.

### OISEAUX

**Bruant jaune** *Emberiza citrinella*, **Hirondelle de rivage** *Riparia riparia*, **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, **Petit Gravelot** *Charadrius dubius*, **Pic cendré** *Picus canus*, **Pluvier doré** *Pluvialis apricaria*, **Vanneau huppé** *Vanellus vanellus*.

### REPTILES

**Couleuvre à collier** *Natrix natrix*, **Couleuvre verte et jaune** *Hierophis viridiflavus*, **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, **Lézard vert occidental** *Lacerta bilineata*.

### AMPHIBIENS

**Crapaud calamite** *Bufo calamita*, **Crapaud commun** *Bufo bufo*, **Pélodyte ponctué** *Pelodytes punctatus*, **Triton alpestre** *Ichthyosaura alpestris*, **Triton de Blasius** *Triturus hyb. Blasius*, **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*.

### ODONATES (LIBELLULES)

**Agrion joli** *Coenagrion pulchellum*, **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii*, **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslinii*, **Gomphe semblable** *Gomphus simillimus*, **Leste fiancé** *Lestes sponsa*, **Naïade aux yeux rouges** *Erythromma najas*.

### LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

**Argus bleu-nacré** *Polyommatus coridon*, **Azuré du serpolet** *Maculinea arion*, **Bacchante** *Lopinga achine*, **Mélictée des scabieuses** *Mellicta parthenoides*, **Mélictée du mélampyre** *Mellicta athalia*.

### MOLLUSQUES

**Mulette méridionale** *Unio mancus*.

### FLORE

**Balsamine des bois** *Impatiens noli-tangere*, **Épipactis à petites feuilles** *Epipactis microphylla*, **Épipactis de Müller** *Epipactis muelleri*, **Gratiolle officinale** *Gratiola officinalis*, **Julienne des dames** *Hesperis matronalis*, **Lis martagon** *Lilium martagon*, **Narcisse jaune** *Narcissus pseudonarcissus*, **Orme lisse** *Ulmus laevis*, **Pulicaire commune** *Pulicaria vulgaris*, **Saule à trois étamines** *Salix triandra*, **Saule fragile** *Salix fragilis*, **Scille à deux feuilles** *Scilla bifolia*.

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.



# Conclusion générale

## La diversité des habitats présents dans le Pays chauvinois permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les atouts du Pays se situent à plusieurs niveaux, notamment dans la vallée de la Vienne, principale brèche dans les terres de brande. Elle présente une importante diversité d'habitats qui permettent l'installation de nombreuses espèces. Les pelouses et prairies calcaires localisées sur ses coteaux accueillent une multitude de petites espèces, surtout des invertébrés, espèces communes pour la plupart mais très rares pour certaines.

La prise en compte et la conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « ordinaire » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre les populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des Pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	806	51
Vertébrés	Mammifères	65	41	18
	Oiseaux	288	182	125
	Reptiles	12	9	8
	Amphibiens	17	13	13
Invertébrés	Odonates	61	43	15
	Lépidoptères	105	77	16
	Mollusques bivalves	7	5	1
	Écrevisses	4	2	0

**Caractérisé par ses grandes plaines céréalières, ses coteaux calcaires qui surplombent le cours de la Vienne, les carrières et sablières qui la bordent et par quelques massifs boisés, le Pays chauvinois accueille 254 espèces patrimoniales.**

**Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.**

**Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.**



Vienne Nature  
14 rue Jean Moulin  
86240 Fontaine-le-Comte  
[www.vienne-nature.asso.fr](http://www.vienne-nature.asso.fr)  
  
05 49 88 99 04  
[vienne.nature@wanadoo.fr](mailto:vienne.nature@wanadoo.fr)



VIENNE

Ligue pour la Protection  
des Oiseaux de la Vienne  
389 avenue de Nantes  
86000 Poitiers  
<http://vienne.lpo.fr>  
05 49 88 55 22  
[vienne@lpo.fr](mailto:vienne@lpo.fr)

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus  
et de caractères libres : Delicious, Linux Biolinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions  
979-10-91613-00-2 ISBN Collection  
979-10-91613-06-4 ISBN

Partenaires financiers :

